

Mairie de Riez

Juillet 2020

## Maintenons le contact !

Bulletin disponible en mairie,  
dans les commerces

### Publication

Mairie de Riez

### Directeur de la publication et de la rédaction :

Christophe Bianchi

### Crédit photos et impression :

Mairie de Riez

Imprimé sur papier recyclable  
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre  
d'information et non contractuel.

### À votre disposition :

Une adresse électronique

[mairie.riez@wanadoo.fr](mailto:mairie.riez@wanadoo.fr)

Un site internet

<https://www.ville-riez.fr>

# Maintenons le contact !

## « Brèves » et diverses

🚒 **Caserne des pompiers** - Après des difficultés, dont le règlement a demandé plusieurs mises au point, une lettre officielle arrivée en mairie le 1<sup>er</sup> juillet, en provenance du « SDIS Sapeurs-pompiers » « Groupement technique et logistique », nous informe que l'opération de reconstruction du centre d'incendie et de secours de Riez est projetée sur l'exercice 2022. La fin des travaux est prévue en 2023-2024. Le 7 juillet le géomètre effectuait les relevés de terrain, prémices à la future demande de permis de construire.

🏥 **Hôpital de Riez** - En Conseil de surveillance, le directeur de l'hôpital a informé que le permis de construire pour la rénovation de l'hôpital sera déposé en 2021. Les travaux seront terminés en 2023. Précisons que c'est l'aile longeant la rue René Cassin, avant le pont sur l'Auvestre, qui sera reconstruite. Le passage piéton sera conservé et par la suite prolongé par une passerelle jusqu'au centre médical.

🗳️ **Élections sénatoriales** - Elles se dérouleront le 27 septembre 2020 pour le renouvellement de la série 2 du Sénat. Une réunion du Conseil municipal s'est tenue le 10 juillet afin d'élire les délégués et suppléants en charge du vote. Ont été élus « Grands électeurs » : C. Bianchi, V. Pernin, G. Lagarde, I. Giordanengo, J.-P. Faucon. Suppléants : C. Dumay, C. Bondil, S. Faget.

📊 **Conseils municipaux** - *Conseil du 30 juin* : le compte administratif général 2019 et le budget primitif 2020 ont été adoptés à l'unanimité. *Conseil du 10 juillet* : une délibération a annulé la délibération 17-2020/3 du 10 juin relative aux commissions municipales permanentes. Ces commissions ne sont pas obligatoires. Seules les commissions « Marchés publics » et « Impôts », elles obligatoires, sont conservées.

🏠 **RHI (Réhabilitation de l'Habitat Insalubre)** - Dans le cadre de la rénovation de l'îlot de la Rue du Marché, une réunion s'est tenue le 17 juin en présence des représentants du RHI et de l'archéologue régional (présence obligatoire car le chantier est en zone protégée) afin de faire le point sur l'état d'avancement des travaux. Une demande de diagnostic archéologique anticipé (des éléments archéologiques de valeur peuvent être présents) doit être faite afin d'accélérer la réalisation du projet. Le point sur l'avancement des négociations foncières a aussi été abordé.



🧤 **Distribution de masques** - Le 20 juin une distribution de masques lavables a été réalisée pour l'ensemble la population.

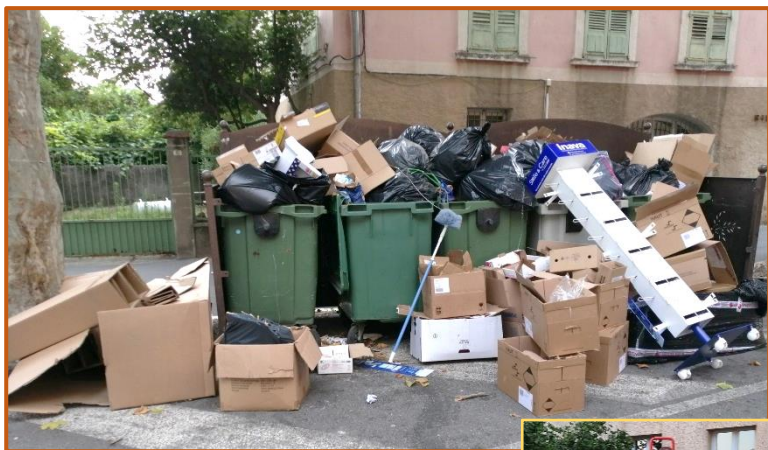
🚩 **Centre aéré** - Depuis le 6 juillet l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a repris ses activités.

🚩 **Baptistère - Cathédrale paléochrétienne** – Le chantier n'avance pas ou peu, il est facile de le remarquer. Une réunion avec le cabinet Trubert, maître d'œuvre des travaux, a eu lieu le 24 juin. M. Trubert absent était représenté par un de ces collaborateurs. Compte tenu du débat difficile, porté à charge par les représentants du Conseil municipal, une nouvelle réunion a été programmée en comité restreint. L'administration a assuré de sa volonté de faire avancer ce dossier en particulier sur le plan financier.

🚩 **Marchés de Riez** - Des difficultés sont rencontrées lors de la mise en place des marchés. La présence des véhicules des forains en même temps que le marché n'est plus acceptée, cela pour améliorer la sécurité, la fluidité des personnes, l'intervention des services d'urgence, pour gagner des places compte tenu d'une demande de plus en plus importante de forains. Une délégation des forains a été reçue en mairie. Des avancées peuvent être faites mais les principes généraux déjà en vigueur seront conservés.

🚩 **Cadre de vie** - À noter, l'aménagement de la placette de la Bascule, la remise en eau de la fontaine de la Colonne (pour l'été) avant travaux de rénovation. Du positif, du plaisir pour la vue et le repos.

La propreté du village est une histoire bien moins plaisante. Des rues nettoyées... de nouveau sales une heure plus tard... Un manque de civisme est à déplorer comme en témoigne la photo qui montre l'état de la



décharge située face à l'église. Chacun y porte ses débris variés, ses cartons non dépliés afin de gagner de la place. Cet emplacement va être éliminé afin de supprimer cet emplâtre nauséabond, mauvaise image pour le village. Un conteneur spécial emballages carton est à disposition dans la cour de l'hôpital et libre d'accès pour tout le monde.

Un nouveau tri sélectif va être mis en place au lotissement La Rouguière.

Les panneaux de limitation de vitesse à 20 km/h pour les Allées (zone de partage où les piétons sont prioritaires) et à 30 km/h pour l'ensemble de toutes les autres voies (à partir des panneaux d'entrée du village) sont en commande.



🚩 **Bureau du tourisme** - Les touristes se plaignent de la fermeture du bureau du tourisme certains jours. En période estivale celui-ci devrait être ouvert en permanence. Le bureau du tourisme est géré par un EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial). La mairie de Riez, comme d'autres communes, verse une somme conséquente pour que cette gestion soit assurée. Une entrevue avec le directeur de l'EPIC a été demandée. Une décision du Conseil sera prise quant à la suite à donner à la gestion du bureau du tourisme.

🚩 **État de notre patrimoine** - Des fuites d'eau à l'église et à l'horloge dégradent le bâtiment. La cathédrale est déjà dans un état sérieux de dégradation. Des réparations de fortune vont être entreprises pour parer au plus pressé. À ce propos une réflexion est engagée sur les différents et nombreux travaux à réaliser qu'ils soient afférents au patrimoine ou imposés par d'autres contraintes. Comment tout gérer, telle est la question : chapelle St Maxime, cathédrale, porte Samson, fontaine de la Colonne, enfouissement de l'arrosage du terrain de sport, entretien et propreté du village...

🚩 **Festivités** - Fête du livre, salon « La ruche des mots » les 1<sup>er</sup> et 2 août – Garden Lei Tradicioun le 2 août - Fête médiévale les 8 et 9 août - Concours de boules Ville de Riez les 8 et 9 août - Fête du village les 14 et 15 août - Forum des associations le 5 septembre.



**Rectificatif** - Riézois N° 64 : Valérie Pernin a été oubliée dans la liste des conseillers municipaux élus. Une erreur qu'il fallait réparer.